



USE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex

Compte rendu réunion groupe échanges sur les parcs du 20 Septembre 2007

Cette réunion est présidée par Monsieur Alain TOULLEC du Secrétariat Général, Monsieur MALFILATRE Sous-Directeur DGPA, Monsieur DONJON « de ST MARTIN CGPC chargé de mission sur l'élaboration des Documents d'Orientations Stratégiques (DOS), Mr ROY Christian DGR, Mme PAYAN Adjointe au Sous-Directeur, Mme GHARIANI chef de bureau des personnels d'exploitation, Mme HAYOT Adjointe chef de bureau, Mr REVOL DGPA etc...

Pour la CFDT : Jean BELLEC 22, Pascal BLANDEL 56, Paul MONNIER 57, Francis HIESIGER SN Strasbourg , Rémy HUTINET 52 , Patrick GROSROYAT USE/CFDT

A l'ordre du jour

- Point 1 : Etat d'avancement des DOS
- Point 2 : Projet de décret « statut OPA »

Déclaration CFDT

Nous l'avons déjà dit, les orientations prises sur l'avenir des parcs comme sur les Services Navigation et les Bases Aériennes sont capitales pour près de 10 000 agents de l'Etat. Un transfert massif d'OPA aux départements se prépare sur la période de 2009 à 2011. Aussi les questions du statut et du régime de retraite sont fondamentales à nos yeux.

Les échéances approchent.

A ce jour rien n'est indiqué sur les orientations de la future loi de transfert : les OPA auront-ils un droit d'option ou bien seront-ils d'office transférés aux départements à la date de la loi ou du décret de transfert du service, sur quel statut, comment, dans quel établissement...? Quelles garanties concernant le statut ? Nous n'avons à ce jour aucune information sur la partie « Collectivité » du statut jumeau. Il est indispensable de connaître ce dernier pour vérifier la cohérence de l'ensemble et les possibilités de passerelles.

Dans le projet de décret « Etat », l'accent est surtout mis sur la manière de licencier ou de sanctionner les OPA et ce, dans le début du décret alors que normalement la fin de fonction est plutôt mise à la fin des textes. Sans parler de l'indemnité de licenciement ridicule (moitié moins que pour les non-titulaires !). Rien n'est dit sur le maintien de la rémunération, les primes d'ancienneté, de rendement, de métier, d'expérience .

Nous revendiquons toujours :

La garantie d'emploi des OPA qui doit être inscrite dans la loi comme pour les fonctionnaires.

L'Etat (qui impose le transfert) doit assumer ses responsabilités, donner des garanties collectives sur les métiers et les rémunérations. Le maintien des situations individuelles doit être assuré.

La création d'un statut national des OPA commun à l'Etat et aux Collectivités locales constitue pour nous la seule solution.

Ce statut commun devra assurer la mobilité entre les Fonctions Publiques et donner les mêmes garanties de maintien de l'emploi, de rémunération, de régime de retraite.

Les OPA sont prêts à se mobiliser pour l'obtention de ces revendications.



Point n°1 : les DOS

Monsieur TOULLEC confirme que l'objectif reste l'élaboration d'un projet de loi pour la fin de l'année et dresse un bilan :

67 DOS complets avec un avis positif du PCG sont remontés

18 DOS sans avis du PCG

8 DOS incomplets

6 DOS non remis à ce jour (Bouches-du-Rhône, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Tarn, Vaucluse, Vosges)

Un groupe de travail composé par le secrétariat général, la DGPA, et l'agence comptable du compte de commerce est chargé d'analyser, de quantifier les aspects financiers, immobiliers etc... et d'en faire une synthèse pour début octobre.

Beaucoup de questions restent à traiter avec le budget.

Selon l'administration, la majorité des DOS préconise un transfert global, mais avec des ajustements d'effectifs et de missions.

L'administration confirme le maintien du calendrier à savoir : la fin de préparation du projet de loi pour le 31 décembre 2007.

Des différentiels importants d'OPA transférés ont été signalés au cours de cette rencontre. (200 OPA sur la touche pour la DIR Ouest)

Point n°2 : le statut

Lors du dernier groupe échanges de juillet, une nouvelle proposition de décret Etat avec les amendements des OS a été élaborée, avec pour objectif d'être transmise par l'administration à la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) chargée de travailler sur la partie « Collectivité » pour en faire un décret jumeau.

Le représentant du Secrétariat Général nous indique qu'il est difficile d'avancer.

La DGCL a encore besoin d'être convaincue de la nécessité d'avoir un statut spécifique pour les OPA et surtout du besoin de continuer à recruter sur ce statut. « Ils posent beaucoup de questions et le point principal d'achoppement est sur le mode de recrutement à venir » selon Monsieur MALFILATRE, Sous-Directeur DGPA.

Les échanges vont se continuer en octobre puis il faudra une réunion d'arbitrage.

Il ne peut aujourd'hui apporter aucune garantie. Il s'agit d'une décision politique.

Commentaires de la CFDT

Nous voyons bien que la DGCL freine des « quatre fers » et met en difficulté l'élaboration de ce statut commun revendiqué désormais par les trois organisations syndicales et ce, même pour le statut jumeau, l'autre alternative suggérée dans le rapport Courtial qui permettrait uniquement

de transférer les OPA aux départements et qui servirait, selon notre analyse de mouvoir puisque les recrutements se feraient sur d'autres statuts.

A ce jour seul le transfert massif des OPA est acquis.

Pour nous la question du statut et tout ce qui en découle, ainsi que notre régime de retraite fait partie intégrante du transfert.

Nous ne signerons pas un chèque en blanc à l'administration concernant l'avenir des OPA.

Avant tout transfert, il nous faut des garanties, et c'est à l'Etat, notre employeur de les apporter.

Après transfert il sera trop tard.

C'est pourquoi en intersyndicale CFDT, CGT, FO nous demandons une audience rapide au Ministre pour que les politiques nous apportent des garanties.

Un rassemblement national intersyndical est d'ores et déjà envisagé mi-novembre à PARIS avant la prochaine et dernière réunion sur les DOS et le projet de décret « OPA ».

Prochaine réunion sur le projet de décret : le 10 octobre

Réunion conclusive : le 15 novembre

Soyez prêts à vous mobiliser !